

Droit du tourisme

 **ECTS**
3 crédits

 **Volume horaire**
27,5h

En bref

- **Forme d'enseignement** : Cours magistral & Travaux dirigés
- **Ouvert aux étudiants en échange**: Non

Présentation

DESCRIPTION

Ce module d'enseignement présente le droit du tourisme dans son ensemble. Il permet aux étudiants d'apprendre à identifier et maîtriser les différentes normes juridiques utilisables dans le domaine du tourisme et ainsi de sa familiariser avec la législation et la réglementation applicables à l'échelle nationale ainsi qu'à l'échelle européenne.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation